



Le 18 mai 2020

Didier QUENTIN

*Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes*

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75700 PARIS

Cher

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les difficultés rencontrées par les conchyliculteurs du Bassin de Marennes-Oléron, dans ma circonscription, à la suite de la crise sanitaire due à la COVID-19.

En effet, ces professionnels de la mer connaissent un effondrement de leurs ventes de l'ordre de 80%, en raison de la fermeture des cafés et restaurants, ainsi que de celle, durant les deux derniers mois, de la plupart des marchés alimentaires.

Cela s'ajoute à un début d'année particulièrement compliqué, avec une fermeture des parcs liée à une bactérie dans le milieu qui a contribué à un ralentissement de leurs activités, avec de faibles expéditions sur les marchés internationaux et avec un net recul des ventes dans les différents circuits de distribution.

Malgré le chômage partiel mis en œuvre pour une partie des salariés de cette filière, beaucoup n'ont pu bénéficier de ce dispositif, puisqu'ils ont dû maintenir leurs activités sur les parcs ou dans les claires, pour l'élevage des huîtres.

Il en résulte des trésoreries sur le point d'être asphyxiées, car sans quasiment aucun revenu depuis deux mois. Aussi, de nombreuses exploitations conchyloles ne pourront-elles faire face au paiement de leurs charges sociales et fiscales.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant si vous pouviez, en liaison avec le Ministre de l'Economie et des Finances qui connaît bien la situation de la conchyliculture charentaise, prendre des mesures urgentes pour exonérer des charges sociales et fiscales sur la période de mars à juin 2020 la filière conchylole, ainsi que de prendre une mesure d'encadrement des prix des huîtres pour tenir compte de la constitution de stocks.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie de croire, cher Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Didier Quentin

Didier QUENTIN
(Portable : 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77

site internet : www.didierquentin.com
E-mail : contact@didierquentin.com



Le 18 mai 2020

Didier QUENTIN

Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes

Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Monsieur le Ministre, *Cher Bruno,*

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les difficultés rencontrées par les conchyliculteurs du Bassin de Marennes-Oléron, dans ma circonscription, à la suite de la crise sanitaire due à la COVID-19.

En effet, ces professionnels de la mer connaissent un effondrement de leurs ventes de l'ordre de 80%, en raison de la fermeture des cafés et restaurants, ainsi que de celle, durant les deux derniers mois, de la plupart des marchés alimentaires.

Cela s'ajoute à un début d'année particulièrement compliqué, avec une fermeture des parcs liée à une bactérie dans le milieu qui a contribué à un ralentissement de leurs activités, avec de faibles expéditions sur les marchés internationaux et avec un net recul des ventes dans les différents circuits de distribution.

Malgré le chômage partiel mis en œuvre pour une partie des salariés de cette filière, beaucoup n'ont pu bénéficier de ce dispositif, puisqu'ils ont dû maintenir leurs activités sur les parcs ou dans les claires, pour l'élevage des huîtres.

Il en résulte des trésoreries sur le point d'être asphyxiées, car sans quasiment aucun revenu depuis deux mois. Aussi, de nombreuses exploitations conchylicoles ne pourront-elles faire face au paiement de leurs charges sociales et fiscales.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant si vous pouviez, en liaison avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, prendre des mesures urgentes pour exonérer des charges sociales et fiscales sur la période de mars à juin 2020 la filière conchylicole, ainsi que de prendre une mesure d'encadrement des prix des huîtres pour tenir compte de la constitution de stocks.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, Cher Bruno, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Didier Quentin

Didier QUENTIN
(Portable : 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77

site internet : www.didierquentin.com
E-mail : contact@didierquentin.com